

GACHES CHIMIE
CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 - PREVALENCE

Toute commande implique une adhésion sans réserve à nos présentes Conditions Générales de Vente complétées, le cas échéant, par nos conditions particulières.

Les présentes Conditions Générales de Vente priment sur toutes conditions générales d'achat du client.

Toutefois, lorsque le client est un établissement public, les dispositions du Code des Marchés Publics prévaudront sur les présentes en cas de contradiction.

2 - ACCEPTATION DE COMMANDE

Notre Société se réserve le droit de ne pas accepter une commande si elle lui paraît inopportune vis-à-vis de sa charge de travail, son risque client, l'importance ou l'objet de la commande ou si elle met en péril son équilibre économique.

Dans ce cas, notre Société fera connaître son refus dans les 8 jours de la réception de la commande.

3 - LIVRAISON

Pour tout mode de transport autre que Franco de Port, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur quelles que soient les modalités de règlement du prix du transport.

Aucun recours ne pourra être exercé contre le vendeur pour faute, avaries ou dommages subis par les marchandises si les réserves d'usage n'ont pas été faites auprès du transporteur ou de notre chauffeur en cas de livraison par nos soins.

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif, leur inobservation ne peut entraîner ni pénalité pour retour, ni annulation de la commande, ni paiement différé. En aucun cas il ne peut nous être demandé de dommages-intérêts.

De plus, nous déclinons toute responsabilité au cas où les délais viendraient à être modifiés par suite de difficultés d'approvisionnement indépendant de notre volonté ou de la pénurie de transports ou par suite d'un cas de force majeure.

Sont notamment considérés comme cas de force majeure suspendant de plein droit les délais de livraison : incendies, inondations, grèves, bris de matériel, restrictions gouvernementales, fait du transporteur.

Les réclamations pour non-conformité de livraison avec la commande devront être faites auprès du siège social de notre Société par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 2 jours à partir de la date de livraison avant même l'utilisation des marchandises contestées.

Notre Société se réserve le droit de suspendre toutes livraisons si le client est débiteur dans nos livres à raison de commandes précédentes.

4 - QUALITE DES PRODUITS :

Lorsque les produits nous sont livrés avec une déclaration de conformité ou un bulletin d'analyse fabricant et que nous revendons le produit tel quel, dans son emballage initial et sans transformation, les données contenues dans ces documents ne sont pas vérifiées par GACHES CHIMIE, et nous ne réalisons pas de contre-essais. Ce service est disponible sur prestation complémentaire que nous pourrions contractualiser.

5 - RETOUR DE MARCHANDISES

Nos ventes seront fermes et ne peuvent faire l'objet d'une reprise ou d'un échange sans autorisation écrite de notre Société.

Tout retour de marchandise sans accord préalable de notre Société sera refusé et fera l'objet d'un renvoi à l'expéditeur à ses frais.

6 - CARACTERISTIQUES ET USAGE DU PRODUIT

Le client est dans tous les cas le seul « Homme de l'Art », responsable du choix du produit au regard de ses caractéristiques techniques et de ses applications notamment. Il lui appartient sous sa seule responsabilité de vérifier avant toute commande que la marchandise commandée convient à l'utilisation envisagée par lui.

Notre Société dégage toute responsabilité en cas d'utilisation des marchandises non-conforme à ses applications industrielles, à ses caractéristiques techniques, aux règles de procédure, à la réglementation applicable et aux usages.

Les informations que nous donnons le sont à titre indicatif, des essais de validation sont toujours nécessaires.

7 - PRIX

Les prix ne sont donnés qu'à titre indicatif, ils seront définis par application des tarifs en vigueur au jour de la livraison de la commande.

Les renseignements portés sur les catalogues, notices, barèmes ou autres documents ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne peuvent nous engager.

La Société se réserve le droit de proposer aux clients des promotions ponctuelles limitées dans le temps.

8 - CONDITIONS DE REGLEMENT

Sauf accusé de réception ou engagement formel de notre part, le prix applicable est celui du jour de la livraison. Sauf engagement contraire de notre part, les tarifs sont modifiables sans préavis.

Aucun document, tels que bons de commande ou bons de livraison, ne pourra être joint à la facture.

Toute commande dont le montant sera inférieur à 150 euro pourra donner lieu à la perception des frais de petite commande.

Les conditions de paiement sont à 30 jours par LCR remise directement en banque, sauf dérogation expresse et écrite, et sous réserve de l'acceptation du dossier par notre service crédit. Aucun escompte n'est acceptée pour le paiement anticipé ou au comptant.

Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation, et tout coût bancaire lié au paiement sont à la charge de l'acquéreur.

En cas de litige sur facture, le client doit en avvertir GACHES CHIMIE par écrit avant l'échéance. En aucun cas nous n'accepterons de retenue de paiement unilatérale ou supérieure au montant du litige. Tout non respect de cette règle donnera lieu à des intérêts de retard et suspension du compte client.

En cas de retour d'emballage, aucune somme ne pourra être déduite tant que l'avoir (pièce comptable) n'aura pas été établi et reçu.

9 - CLAUSE PENALE

Pour tout retard par rapport à l'échéance convenue il sera appliqué des intérêts de retard sur la base du taux de référence de Banque Centrale Européenne majoré de 10 points. Ces pénalités sont sans influence sur la possibilité pour GACHES CHIMIE de recouvrer les sommes dues par le client.

De plus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ sera exigible de plein droit au titre de l'article L.441-6 du Code du Commerce. Le client sera en outre redevable de l'intégralité des frais et honoraires exposés en vue du recouvrement des factures impayées, s'ils sont supérieurs à l'indemnité forfaitaire.

D'une manière générale, le non-paiement d'une facture à son échéance ou le défaut de retour d'un effet de commerce dans le délai légal rend immédiatement exigibles et de plein droit, toutes créances de notre Société, même non encore échues, et peut entraîner la suspension de l'exécution et de la livraison de toute commande en cours.

10 - CLAUSE DE PROPRIETE

Les matériels, mobiliers et marchandises vendues par nos soins demeurent notre propriété jusqu'au paiement intégral des sommes dues et ce, même en cas de règlement judiciaire ou de liquidation de biens, conformément à la loi n°80-335 du 12 mai 1980.

11 - EMBALLAGES CONSIGNES

Les emballages consignés restent propriété inaliénable de GACHES CHIMIE. Ils sont exclusivement réservés à l'usage qui a fait l'objet de la transaction.

Ils ne seront repris au prix de la consigne initiale qu'à condition d'être retournés propres, en bon état et complets, sans détournement d'usage, dans tous les cas dans les 3 mois à compter de la date d'expédition. Passé ce délai, notre Société pourra facturer la vente de l'emballage.

En cas de destruction ou détérioration, la Société pourra sans formalité préalable facturer au client la vente de l'emballage.

Le retour des emballages consignés sur le site de GACHES CHIMIE se fait aux frais du clients. De plus, il pourra lui être demandé une participation aux frais techniques de gestion, nettoyage, contrôle et destruction de ces emballages.

12 - RESPONSABILITE GARANTIE

Notre garantie est, de convention expresse, strictement limitée au remplacement des produits que nous aurons reconnus défectueux, cela à l'exclusion de tout frais, indemnité et dommage intérêts.

La garantie cesse automatiquement si l'acquéreur n'a pas satisfait ses obligations contractuelles en matière de paiement.

Le fournisseur n'aura aucune responsabilité en ce qui concerne les détériorations dues à l'usure normale.

La garantie cesse de plein droit si l'acheteur a entrepris de sa propre initiative des travaux de remise en état ou des modifications de manière à créer des difficultés pour des réparations ou remplacements ou encore à raison d'une utilisation défectueuse du matériel.

13 - DROIT APPLICABLE

Le droit applicable est le droit français.

En cas de contestations, **les Tribunaux de Toulouse** sont seuls compétents, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Acceptation des conditions générales de vente de : Gaches Chimie, Avenue de la Gare, 31750 ESCALQUENS.

Fait à, le.....

Ecrire à la main « Bon pour Acceptation » :

Nom :

Cachet de la Société :

Signature